

EMC-19 :

MAÎTRISER LA FISCALITÉ DES INDUSTRIES EXTRACTIVES

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

A l'issue de la formation, chaque participant devra mieux :

- Comprendre les enjeux fiscaux spécifiques aux industries extractives
- Maîtriser les principes fondamentaux de la fiscalité minière
- Appliquer les règles fiscales applicables aux différentes phases d'un projet minier (exploration, développement, production, fermeture)
- Identifier les outils et techniques d'optimisation fiscale dans le secteur minier
- Analyser les impacts fiscaux des conventions minières
- Maîtriser les procédures de contrôle et de contentieux fiscal dans le domaine minier

CONTENU DU PROGRAMME DE LA FORMATION :

- **Introduction à la fiscalité des industries extractives**
 - ✓ Les enjeux de la fiscalité minière
 - ✓ Les principes fondamentaux de la fiscalité minière
 - ✓ Les différents types de taxes et redevances applicables aux industries extractives
- **La fiscalité minière au cours des différentes phases d'un projet minier**
 - ✓ La fiscalité de l'exploration minière
 - ✓ La fiscalité du développement d'un projet minier
 - ✓ La fiscalité de la production minière
 - ✓ La fiscalité de la fermeture d'un site minier
- **Optimisation fiscale dans le secteur minier**
 - ✓ Les outils et techniques d'optimisation fiscale
 - ✓ La planification fiscale internationale appliquée aux industries extractives
 - ✓ Les conventions fiscales minières
- **Contrôle et contentieux fiscal dans le domaine minier**
 - ✓ Les procédures de contrôle fiscal dans le secteur minier
 - ✓ Le contentieux fiscal minier

PUBLIC CIBLE :

- Cadres et agents des administrations publiques en charge de la fiscalité minière
- Responsables fiscaux des sociétés minières
- Avocats fiscalistes spécialisés en droit minier
- Consultants en fiscalité minière

DUREE DE LA FORMATION :

05 Jours (24 heures)

ANIMATEUR :

Formateur spécialisé